

BULLETIN MUNICIPAL DE BERTIGNAT

Janvier 2024

Secrétariat de Mairie et agence postale communale
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15
bertignat.mairie@orange.fr / tél. 04 73 82 06 19

ETAT CIVIL 2023

- A nos joies, à nos peines -

Naissances

31 janvier 2023	MOREAU Elric, Florentin	Lagot
9 juin 2023	PINEAU Eliot, Dario	Flouvat
11 octobre 2023	OLIVET Emile	Sauvanis
9 novembre 2023	COISSARD Lyla, Ambre	Piessat

Une pensée à celles et ceux qui nous ont quittés en 2023.

Décès

12 janvier 2023	RAILLERE Nicolle Jeanne Roberte	Le Bourg
23 janvier 2023	VERDIER-GORCIAS Georgette Eugénie Maria	Flouvat
28 juin 2023	CHALLET Daniel Roger Fernand	La Cambuse
4 juillet 2023	SERRE née VILLANOVA Christiane Marie Thérèse	La Ravanie
6 juillet 2023	BELLON Jacques Edmond Georges	Le Bourg
14 juillet 2023	BRUN Jean-Louis François	Le Bourg
19 novembre 2023	MONEYRON Corade	Le Grand Bost
26 décembre 2023	BEAL née BOST Yvonne Raymonde	Sauvanis

EXTRAITS DES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 13 octobre 2023

DEMANDES DE SUBVENTIONS - ADRESSAGE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter les différents financeurs énoncés dans le tableau ci-dessous pour l'opération d'adressage :

PLAN DE FINANCEMENT		
Opération : ADRESSAGE		
Partenaires financiers	Dépenses HT subventionnables	Montants des subventions sollicitées
ETAT - DETR	PRESTATION D'ADRESSAGE 5 750 €	4 868 € (30 %)
CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES		1 623 € (10 %)
CONSEIL DEPARTEMENTAL 63 FIC	SIGNALÉTIQUE 10 475,90 €	6 490 € (40 %)
Autofinancement		3 244,90 € (20 %)
Total	16 225,90 €	16 225,90 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ☞ sollicite les aides listées dans le tableau ci-dessus dans le cadre de l'opération d'adressage ;
- ☞ charge Monsieur le Maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

ADRESSAGE : CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Vu le devis en date du 20/09/2023 de l'entreprise **PLANIGRAPHE (63120 SAUVIAT)** représentée par **Romain GAUDARD** d'un montant de **3 600 € HT soit 4 320 € TTC** comprenant les prestations d'adressage et de création de la Base Adresse Local (BAL) sur l'ensemble de la commune ;

Vu le devis en date du 31/08/2023 du cabinet **ADAGE GEOMETRES-EXPERTS (42300 ROANNE)** représenté par **Sylvain FAVIER**, d'un montant de **5 750 € HT soit 6 900 € TTC** comprenant la gestion documentaire du projet, la géolocalisation, l'assistance à la mise en place et à la commande des plaques, le mailing pour prévenir les locataires et propriétaires et la diffusion du projet notamment par l'intégration de la Base Adresse Local (BAL) dans la Base Adresse Nationale (BAN) ;

Vu le devis en date du 12/10/2023 de **LA POSTE SOLUTIONS BUSINESS** représentée par **Nathalie MARQUES** d'un montant de **4 941,48 € HT soit 5 929,77 € TTC** comprenant le rapport méthodologique, l'audit et conseil, la réalisation du plan d'adressage et la fin de prestation ;

Vu la proposition de Monsieur le Maire de retenir le cabinet **ADAGE GEOMETRES-EXPERTS (42300 ROANNE)**, le mieux disant et non le moins disant pour cette opération, compte tenu des prestations offertes et des bons retours d'expérience des travaux d'adressage du cabinet sur d'autres communes ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **décide** de choisir le cabinet **ADAGE GEOMETRES-EXPERTS (42300 ROANNE)** pour réaliser l'adressage sur la commune ;

↳ **approuve** le devis de l'entreprise pour un montant de **5 750 € HT soit 6 900 € TTC** ;

↳ **autorise** Monsieur le Maire à mandater cette somme en section d'investissement.

VOIRIE 2023 : ATTRIBUTION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Vu la proposition du cabinet **GEOVAL (63800 CURNON D'AUVERGNE)** en date du 08/09/2023 pour la maîtrise d'œuvre concernant le programme de voirie communale 2023, d'un montant HT de **8 700 €, soit 10 440 € TTC**, comprenant les missions suivantes :

- l'avant-projet et le projet ;

- l'assistance pour passation des contrats de travaux, la direction et la coordination des contrats de travaux, y compris la coordination des concessionnaires ;

- l'assistance au maître d'ouvrage pour les opérations de réception des travaux ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **approuve** le devis du cabinet **GEOVAL (63600 CURNON D'AUVERGNE)** concernant la maîtrise d'œuvre du programme de voirie communale 2023 pour un montant HT de **8 700 €, soit 10 440 € TTC**.

REGULARISATION VENTE DE PARCELLE LA COLLANGE HAUTE

Vu la délibération n°7 en date du 03/03/2017 à propos d'un déclassement de voirie à La Collange Haute ;

Considérant que suite à la mise en vente de la propriété des consorts GUILLAUMONT à La Collange Haute au droit des parcelles A 419 et A 417, il s'avère qu'une partie de la maison, servant de réserve, est construite sur le domaine public de la commune, et correspond à une contenance cadastrale de 30 m² ;

Vu le document modificatif du parcellaire cadastral établi par le cabinet GEOVAL en date du 27/07/2023 afin de régulariser cette situation ;

Considérant qu'il convient de céder la partie concernée d'une surface de 30 m², nouvellement cadastrée A 2573, Monsieur le Maire propose un prix de vente fixé à 1 €/m², soit 30 € au total ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **décide** de procéder à la régularisation cadastrale sise à La Collange Haute aux conditions sus-évoquées ;

↳ **autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié relatif à cette vente en l'étude PMS NOTAIRES à Ambert (63600).

REGULARISATION VENTE DE PARCELLES A LA COLLANGE BASSE

Vu la délibération n°8 en date du 03/03/2017 à propos d'un déclassement de voirie à La Collange Basse ;

Considérant la visite de Monsieur le Maire le 30/08/2023 en lieu et place avec les différents propriétaires ;

Considérant qu'un accord a été trouvé entre les différentes parties sur les surfaces à céder ;

Vu le document modificatif du parcellaire cadastral établi par le cabinet GEOVAL en date du 30/08/2023 qui acte cet accord créant ainsi deux nouvelles parcelles, à savoir un lot n°A d'une contenance cadastrale de 66 m² et un lot n°B d'une contenance cadastrale de 148 m² ;

Considérant qu'il convient de céder les nouvelles parcelles créées, Monsieur le Maire propose un prix de vente fixé à 1 €/m², soit 66 € pour le lot n°A et 148 € pour le lot n°B ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ☞ **décide** de procéder à la vente desdites parcelles nouvellement créées aux conditions sus-évoquées ;
- ☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer les actes notariés relatifs à ces ventes en l'étude PMS NOTAIRES à Ambert (63600).

AMENAGEMENT DE L'ANCIEN LOGEMENT DE LA POSTE : PROPOSITION D'HONORAIRES

Vu la proposition d'honoraires de **Etienne ASTIER, Architecte DPLG (63600 AMBERT)** en date du 20/09/2023 pour la maîtrise d'œuvre du programme d'aménagement de l'ancien logement de La Poste en salles de réunion et d'archives pour un montant HT de **5 000 €, soit 6 000 € TTC**, comprenant les missions suivantes :

- le relevé de l'existant ;
- l'avant-projet et le projet ;
- la constitution d'un dossier de modification d'un ERP ;
- les plans de réalisation/consultation-PRO ;

Considérant la nécessité de cette mission afin de constituer les dossiers de demandes de subventions, d'établir une estimation des travaux et de pouvoir ainsi consulter les entreprises sur des bases de travail précises ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ☞ **approuve** la proposition d'honoraires de **Etienne ASTIER, Architecte DPLG (63600 AMBERT)** pour un montant HT de **5 000 €, soit 6 000 € TTC** concernant la maîtrise d'œuvre du programme d'aménagement de l'ancien logement de La Poste ;
- ☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer la proposition d'honoraires.

DEMANDE DE SUBVENTION 2023 - ASSOCIATION « LES MAINS CREATIVES »

Vu la demande de subvention de Cendrine LONGHI (*absente lors du présent Conseil municipal*), en date du 05/08/2023 et en qualité de Présidente de l'association « Les Mains Créatives » (Peubrières 63480 BERTIGNAT) qui a pour projet de proposer des après-midis jeux de société et loisirs créatifs ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ☞ **décide** d'accorder une subvention exceptionnelle de **500 €** pour 2023 à l'association « Les Mains Créatives » ;
- ☞ **autorise** Monsieur le Maire à verser ladite subvention.

Conseil municipal du 20 octobre 2023

PROGRAMME VOIRIE 2023 : ATTRIBUTION DES TRAVAUX

Vu la délibération n°5 en date du 13/10/2023 attribuant la maîtrise d'œuvre du programme de voirie communale 2023 au cabinet GEOVAL ;

Vu le programme de voirie 2023 réalisé par la commune, maître d'ouvrage, et GEOVAL, maître d'œuvre ;

Vu la proposition de l'entreprise **EUROVIA DALA (63039 CLERMONT-FERRAND)** pour un montant HT de **84 687,15 €, soit 101 624,58 € TTC** ;

Vu la proposition de l'entreprise **EIFFAGE ROUTE CENTRE EST ETABLISSEMENT LOIRE AUVERGNE (63100 CLERMONT-FERRAND)** pour un **montant HT de 88 036,20 €, soit 105 643,44 € TTC** ;

Vu l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre et reçue le 20/10/2023 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ☞ **décide** d'attribuer les travaux de voirie 2023 à l'entreprise **EUROVIA DALA (63039 CLERMONT-FERRAND)** pour un **montant HT de 84 687,15 €, soit 101 624,58 € TTC** ;
- ☞ **charge** Monsieur le Maire ou un Adjoint de signer tout document afférent à ces travaux.

PROGRAMMATION FIC 2023 - VOIRIE

Monsieur le Maire informe l'assemblée du nouveau Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour la période 2023-2026, dispositif institué par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme lors de sa session en date du 13/12/2022, qui vise à aider financièrement les communes dans leurs investissements (taux de subvention de 40 % pour une enveloppe de travaux plafonnée à 250 000 € HT pour la période 2023-2026).

Monsieur le Maire propose la programmation suivante pour l'année 2023 :

PLAN DE FINANCEMENT		
Opération : programme voirie communale 2023		
Partenaires financiers	Dépenses HT subventionnables	Montants des subventions sollicitées
ETAT - DETR	Maîtrise d'œuvre :	19 800 € (20 %)
CONSEIL DEPARTEMENTAL 63 - FIC	8 700 €	37 354,86 € (40 %)
Autofinancement	Travaux :	36 232,29 €
Total	84 687,15 €	93 387,15 €
	93 387,15 €	93 387,15 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **sollicite** l'aide du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre du FIC 2023 pour la programmation décrite *supra*.

AMBERT LIVRADOIS FOREZ : MODIFICATION DES STATUTS

Vu le mail en date du 12/10/2023 de la communauté de communes Ambert Livradois Forez (CC ALF) demandant à la commune de bien vouloir délibérer sur une modification de statuts ;

Vu l'article L.5211-17 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que les transferts de compétences sont décidés par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'Etablissement et des Conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'Etablissement de coopération intercommunale ;

Vu la délibération n°1, prise par la CC ALF en date du 28 septembre 2023, portant sur la modification de ses statuts ;

Considérant que le Conseil municipal de chaque commune-membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au Maire de la commune, de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCI, pour se prononcer sur les transferts proposés et qu'à défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée défavorable ;

Vu les modifications statutaires qui consistent à la suppression du centre de vacances de Prabouré et de l'hébergement CORAL à Ambert des compétences tourisme, ainsi que le changement de dénomination des Relais Assistantes Maternelles (RAM) en Relais Petite Enfance (RPE) au titre de la compétence enfance et jeunesse ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **approuve** la modification des statuts de la CC ALF telle que présentée *supra* ;

↳ **adopte** les statuts ainsi modifiés tels qu'ils figurent en annexe.

ADHESION AU POLE SANTE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DOME

Considérant que les missions relatives à la santé, sécurité et qualité de vie au travail exercées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale peuvent être réalisées, dans le cadre d'une convention, au bénéfice des collectivités et d'établissements de la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant la nécessité d'accompagner les collectivités territoriales et établissements publics dans la gestion administrative des situations d'inaptitude physique de leurs agents, compte tenu notamment de la complexité statutaire de ces problématiques ;

Vu la délibération n°6 en date du 06/10/2017 ;

Considérant que le service Pôle Santé au travail du Centre de gestion du Puy-de-Dôme a donné entière satisfaction lors de la période 2017-2023 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **adhère** à compter du 1^{er} janvier 2024 à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle santé au travail ;

↳ **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme ;

↳ **inscrit** les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion au Pôle santé au travail (110 € par an et par agent, montant révisable).

CESSION/ECHANGE D'UNE VOIE COMMUNALE AU GRAND BOST : LANCEMENT D'UNE ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION

Vu l'article L.2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques reprenant le principe dégagé par la jurisprudence administrative selon lequel un bien qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public cesse d'appartenir au domaine public à compter du jour où il a fait l'objet d'un acte de déclassement formel ;

Considérant que la gestion de la voirie communale, et donc les procédures de déclassement des voies communales, relèvent de la compétence du Conseil municipal et que toute décision de déclassement de voirie communale doit faire l'objet d'une délibération du Conseil municipal, prise ou non, selon les cas de figure, après une enquête publique ;

Vu le Code de la voirie routière et notamment l'article L.141-3 ;

Considérant que le bien communal sis Le Grand Bost à l'endroit de la parcelle D 686 est à usage de voie communale ;

Considérant que le propriétaire de la parcelle D 686 effectue des travaux de réfection d'un mur de clôture, et qu'à cette occasion, un échange ou une cession avec la commune permettrait de gagner de l'aisance sur cette portion étroite et ainsi de faciliter la circulation et la sécurité des riverains et usagers de la voie ;

Considérant que les délibérations concernant le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

☞ **décide** de lancer l'enquête publique préalable au déclassement du domaine public communal du bien sis Le Grand Bost à l'endroit de la parcelle D 686, si et seulement si les parties trouvent un accord, et tel qu'il figurera sur le document d'arpentage ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Merci à toutes les personnes qui ont donné des photos pour la réalisation de ce bulletin.

BREVES



Deux conseillers municipaux devenus papas : bienvenue à **Eric MOREAU** et **Lilian IMBERDIS**, félicitations aux familles !

L'ancienne école a été vendue au mois d'octobre 2023 ; le corbillard ainsi que les anciens bancs d'école où ils étaient remisés ont été enlevés et seront rénovés.



RECENSEMENT



Le recensement de la population bertignatoise se déroulera entre le 18 janvier et le 17 février 2024.

L'agent recenseur remettra des codes d'accès aux habitants permettant à ces derniers d'effectuer leur recensement en ligne, par le biais du site internet **le-recensement-et-moi.fr**

S'ils n'en ont pas la possibilité, les habitants pourront remplir des questionnaires au format papier, également remis et récupérés par l'agent.

C'est Olivier LONGHI de Peubrières qui remplira les missions d'agent recenseur durant cette période : merci de lui réserver un bon accueil !



VIALIS CHARPENTE



C'est au lycée d'Ambert que Cyprien VIALIS apprend le métier de charpentier. Il commence à l'âge de 15 ans de travailler avec Jean-Louis SUCHON comme apprenti pour acquérir un CAP Construction.

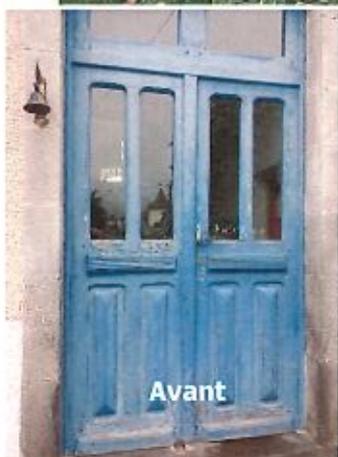
Un an dans une autre entreprise de zinguerie lui permet d'approfondir ses compétences. De retour dans l'entreprise SUCHON, il fut embauché à 19 ans. Depuis janvier 2023, dix ans après son arrivée dans l'entreprise, vient à lui l'opportunité de reprendre la suite de Jean-Louis qui souhaite prendre une retraite bien méritée.

Il choisit de racheter le matériel pour se lancer à son compte et démarrer la société **VIALIS CHARPENTE**. C'est donc avec Manu qu'ils continuent de travailler ensemble. Désormais, tous les deux arpentent les toitures et effectuent tous types de travaux de menuiserie/charpente sur Bertignat ainsi que les communes environnantes.

C'est avec fierté que l'on peut voir une belle transmission d'activités. Nous lui souhaitons une belle continuité de son entreprise !

ENTRETIEN DE VOIRIE ET BATIMENT COMMUNAUX

Installation d'un revers d'eau pour permettre une bonne évacuation de l'eau de pluie au hameau à Piessat, élargissement de la route avant réfection de la chaussée du Prat au printemps, changement de la porte du local Inter-Associations dans le Bourg, portes de l'écoles repeintes (dont le remplacement d'une) ainsi que de l'immeuble Fonlupt.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration s'est déroulée le dimanche 12 novembre 2023 en présence du Corps des Sapeurs-pompiers de Bertignat suivie du vin d'honneur offert par la municipalité.



INSTALLATION DE NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE



Vous pouvez trouver désormais deux nouveaux sites de compostage sur votre commune. A Puy-Bayou, ainsi qu'au hameau de La Collange. La formation compost s'est déroulée le samedi 14 octobre en partenariat avec la communauté de communes Ambert Livradois Forez qui finance intégralement ce type de projet.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires est obligatoire !

DISTRIBUTION DES COLIS AUX PERSONNES EN MAISON DE RETRAITE

Bérengère MADEYRE, Nadia BLANC et Cendrine LONGHI se rendent dans les EHPAD pour distribuer des colis aux résidents originaires de Bertignat. Actuellement en cours, ce moment de rencontre permet de garder un lien avec la commune. Treize personnes en bénéficient dans six différents EHPAD du département et d'ailleurs.



COMMANDE GROUPEE - CUVE DE 1000 LITRES

La Mairie organise une commande groupée de cuves de 1000 litres pour le stockage de l'eau de pluie.

Suite aux nombreuses restrictions en ce qui concerne l'arrosage des jardins, fleurs et gazon, plusieurs arrêtés ont été mis en place par la Préfecture depuis plusieurs années maintenant, contraignant les habitants à une interdiction d'arroser. En prévision de futures restrictions, la commune de Bertignat souhaite inciter le plus de personnes à stocker l'eau de pluie afin de ne pas gaspiller l'eau potable. Toutes les personnes intéressées pour la commande groupée d'une ou plusieurs cuves doivent s'inscrire en Mairie. **Les cuves seront à prix coutant.** Le prix sera négocié par rapport aux quantités commandées. Le transport, la réception et la distribution sera faite par la Mairie. Les conditions de participation sont d'avoir une résidence sur la commune. Maximum deux cuves par foyer. L'installation reste à la charge de l'habitant.

L'EAU EST UNE RESSOURCE PRECIEUSE QU'IL VA FALLOIR APPRENDRE A NE PAS GASPILLER.

Prix et conditions de livraisons en fonction des quantités commandées. Pour plus d'informations, contacter Bérengère MADEYRE, Adjointe au 07 65 27 97 08.

CUVE DE 1 000 LITRES

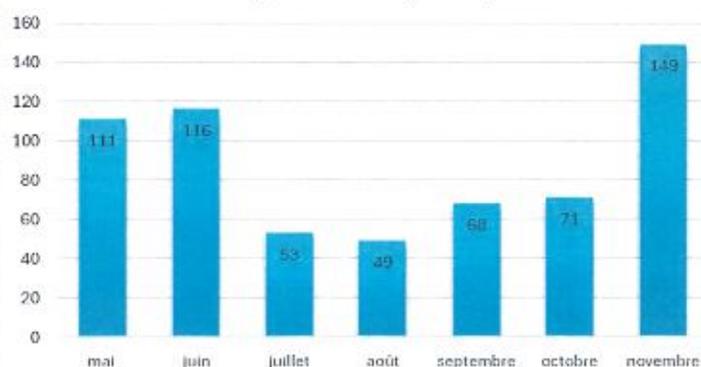
**A RESERVER
AVANT LE
30.04.2023**

**OFFRE LIMITE A
DEUX CUVES PAR
FOYERS.**

**PRIX NEGOCIE EN
FONCTION DES
QUANTITES
COMMANDEES.**



Précipitations 2023(en mm)



Précipitations mesurées à Bertignat de mai à novembre 2023.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES/ÉCOLE RENE GUY CADOU



L'Association des Parents d'Élèves vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2024 !

Lors de notre réunion de rentrée scolaire des changements ont eu lieu au sein du bureau : **Aurélié BONHEUR est la nouvelle Trésorière, Nadia BLANC reste Secrétaire et Cécile FOUGEROUSE est la nouvelle Présidente.**

Nous accueillons toujours avec beaucoup de plaisir les nouveaux parents qui souhaitent participer à la vie de l'association.



Cette année encore les enfants étaient nombreux le 31 octobre pour la chasse aux bonbons dans le Bourg de Bertignat...merci aux habitants pour leur généreuse participation !

Le matin du 16 décembre s'est tenu le marché de Noël sous la Halle ! L'après-midi a eu lieu le spectacle de Noël des enfants de l'École avec la venue du Père Noël pour une belle distribution de cadeaux.

On remercie tous les généreux donateurs qui nous accueillent lors des tournées de calendriers. L'argent récolté sert aux activités telles que le cinéma, les spectacles pour le carnaval ainsi que les cadeaux de Noël.

Pour 2024 on se donne RDV :

Le 16 ou 23 mars (selon la disponibilité du spectacle) pour le carnaval

Le 12 mai pour le marché aux fleurs/vidé-greniers

Le 29 juin pour la Kermesse



Classe des « petits »

Ce premier trimestre la classe de maternelle CP a bénéficié d'une animation nature sur le thème des animaux de la forêt et des oiseaux. Nous avons pu toucher différents pelages d'animaux (cerf, chevreuil, renard, blaireau) et observer différentes espèces d'oiseaux grâce à des sculptures en tailles réelles. Nous avons terminé la séance en faisant une empreinte d'animaux dans de l'argile.



Classes des « grands »

Cette année scolaire, les enfants travaillent à la création d'un jardin.

Un agent du service déchet d'Ambert Livradois-Forez est venu faire deux interventions auprès des élèves.

- La première au mois d'octobre autour du composteur de l'école : désormais le compostage des déchets de la cantine n'a plus de secret.

- La seconde au mois de novembre avec la mise en place de lasagnes pour préparer le sol du jardin. Pour cela, les enfants, très investis, ont superposé plusieurs couches de différentes matières : cartons, compost, feuilles broyées, compost, paille hachée, feuilles... Ce lit douillet qui patiente actuellement sous la neige est en réalité en plein brassage par les vers et autres organismes afin de préparer un sol très nutritif pour le printemps.

La Mairie s'est très vite associée à notre projet jardin en nous fournissant le matériel de jardinage nécessaire ainsi qu'en nous offrant un pied de vigne et un plan de kiwi.

Ce jardin s'inscrit aussi dans un projet avec le Parc Livradois-Forez : « les puzzles de la nature » qui met en avant les trames écologiques. Une intervenante viendra quatre fois pour travailler avec les enfants afin de favoriser la biodiversité autour du jardin.

Pour l'instant, tout est au repos mais nous avons hâte de mettre les mains dans la terre et de commencer à expérimenter différents semis et plantations.



Pour les autres projets de l'année, l'école est inscrite aux dispositifs Cinématernelle et École et Cinéma, ainsi, les classes se rendront une fois par trimestre au Cinéma.



Nous sommes aussi inscrits pour participer au prix littéraire Livre Élu organisé par l'association Passeurs de Mots. Chaque classe reçoit une sélection de cinq livres et après avoir travaillé dessus, les élèves doivent voter pour leur livre préféré.

Nous poursuivons toujours un étroit travail avec les bénévoles de la bibliothèque et nous nous retrouverons le 1^{er} mars pour la traditionnelle après-midi Crêpes-lecture.

La classe des grands contribuera également à l'événement hommage à Françoise Héritier au mois de mai.

Nous avons aussi commencé la préparation de notre spectacle de fin d'année qui sera présenté lors de la kermesse de l'école.

LES MAINS CREATIVES

L'association **Les Mains Créatives** a été très heureuse d'avoir organisé le **mercredi 13 décembre un atelier de loisir créatif sur le thème de Noël** pour les enfants de la commune suivi d'un petit goûter.

Nous remercions l'ensemble des participants : enfants et adultes pour leur enthousiasme. Il a été réalisé des anges et sapins de Noël décoratifs. Vu les retours positifs, nous organiserons d'autres ateliers dans le courant de l'année, nous vous tiendrons au courant des dates.



GYM ET DETENTE

Les 29 adhérents de « BERTIGNAT GYM et DETENTE » vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Nous vous invitons à venir à 3 séances « DECOUVERTE » gratuites tout au long de l'année.

Jours, heures et lieu des cours : mardi et jeudi de 18h à 19h avec 2 fois par mois une demi-heure de relaxation de 19h à 19h30 – salle des fêtes de Bertignat.

Nos festivités : lotos dimanche 11 février et lundi 11 novembre à 14h salle des fêtes (et peut-être un loto de NOËL date non fixée).

SPORT-SANTE : MIEUX DORMIR GRÂCE À L'ACTIVITE PHYSIQUE

Stress, nuisances environnementales, mauvaises habitudes de vie...on ne compte plus les raisons qui pourraient nuire à notre sommeil au quotidien. En revanche, on connaît un remède de choix pour remettre les pendules de votre sommeil à l'heure : l'activité physique. D'où l'importance de s'y remettre rapidement.

Source de santé, d'équilibre psychologique et de récupération physique et mentale, d'énergie et de bonne humeur, le sommeil mérite une attention toute particulière.



Avec l'alimentation et l'activité physique, il compose le triangle d'or de la santé. Ce n'est pas un hasard s'il représente un tiers de notre temps sur 24 heures, soit 24 ans dans une vie.

Dormir n'est pas une perte de temps : l'organisme se réveille. Hormones, cellules...compensent, réparent les dégâts causés dans la journée. Le sommeil est une mise au repos de notre organisme qui est essentielle pour favoriser la reconstruction musculaire, régénérer la peau, stimuler le système immunitaire, faire travailler la mémoire, recharger nos batteries. Cela quel que soit l'âge, l'environnement et l'état de santé.

Les personnes qui se bougent davantage dorment plus et mieux. Nos séances contiennent tous les mouvements pour notre bien-être : yoga, pilates, équilibre, mémoire, relaxation, abdos, stretching, musculation, steps, respiration...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à vous renseigner auprès de Claudine 04 73 82 61 07, Suzanne 04 73 82 26 76 ou Françoise 04 73 82 16 50.

INTER-ASSOCIATIONS DE BERTIGNAT

Pour commencer cette année 2024, l'Inter-Associations vous souhaite une bonne année et une bonne santé. Nous nous sommes réunis le vendredi 15 décembre 2023 avec toutes les associations afin de mettre à jour le calendrier 2024. Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que l'année à venir sera riche en festivités !

Notre cochon à la broche est prévu le 10/08.

Comme chaque année, nous ferons appel au volontariat pour nous donner un coup de main pour que ce repas se passe au mieux.

SAPEURS-POMPIERS DE BERTIGNAT



L'amicale des sapeurs-pompiers vous souhaite une bonne année et surtout une bonne santé pour 2024. Nous remercions toute la population pour les dons aux calendriers. Ce fut un plaisir de vous rencontrer et d'échanger. En 2024, nous organisons une truffade le 23 mars. Merci encore une fois à toutes et à tous pour le soutien que vous nous témoignez. Nous savons l'importance de notre centre de première intervention pour vous.

Lors de la Sainte-Barbe 2023 :

- diplôme de conducteur d'engin à pompe à **Pierre CHANTELAUZE** ainsi que sa promotion au grade de caporal-chef ;

- le module de secours à la personne à **Cendrine LONGHI et Robin MATHEVET**. Ce dernier a aussi obtenu le diplôme de formation incendie et a accédé au niveau sapeur première classe.

- **Sébastien ROUX** a été promu au grade d'adjudant-chef.



"LES AMIS DE FRANÇOISE HERITIER"

Une nouvelle association est née à Bertignat !

Sans doute le savez-vous, la grande anthropologue, professeur au Collège de France, **Françoise Héritier**, est issue du Livradois et a vécu à Bertignat.

De ce fait, un certain nombre d'entre nous, habitants de Bertignat, rejoints par d'autres du Livradois-Forez, avons souhaité organiser un événement pérenne pour honorer cette grande dame : "LA BIENNALE FRANÇOISE HÉRITIER".

Ainsi, après avoir commencé à concevoir le projet, nous avons créé une association porteuse "Les amis de Françoise Héritier".

Cet événement aura lieu **les samedi 18 et dimanche 19 mai 2024** principalement à Bertignat.

Pour établir le programme, nous avons choisi 2 axes principaux :

- **Françoise Héritier à Bertignat et alentours, et ses rapports avec la population locale** (ses origines, sa famille, ses voisins...) ;

- **sa carrière d'anthropologue et ses engagements pour la cause des femmes.**

Il y aura donc des conférences, une exposition, une balade dans des lieux emblématiques qu'elle fréquentait, avec des lectures de passages de ses livres, un documentaire ainsi que des moments plus festifs le samedi soir. Nous avons souhaité inclure les enfants de l'école de Bertignat et des lycéens d'Ambert, proposition accueillie avec enthousiasme par les professeurs et les élèves.

Nous faisons donc appel aux habitants de Bertignat (et les autres) :

1/ Pour l'exposition et le documentaire que nous allons réaliser à cette occasion, auriez-vous des souvenirs de Françoise Héritier et/ou des photos à partager ?

2/ Par ailleurs, vous êtes les bienvenus dans l'association : votre énergie et vos idées, ainsi que votre adhésion (15 €/an) permettront à cet événement d'être une vraie réussite pour Bertignat et le Livradois-Forez.

N'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : bertignat.francoiseheritier@protonmail.com

Voici le moment pour l'équipe des bénévoles de Biblio'Tifs de vous présenter ses meilleurs vœux d'heureuse année et de bonne santé. Et que 2024 soit pour les lectrices et les lecteurs une année riche en merveilleuses aventures livresques ! Un petit panorama de nos activités des derniers mois.

Nous essayons de continuer à proposer dans nos rayons un choix toujours renouvelé et diversifié (**prochaine livraison de livres en provenance de la Médiathèque Départementale prévue le 14/02/2024**).

Mais c'est bien à toutes les collections du réseau des Médiathèques Ambert Livradois Forez et de la Médiathèque Départementale que vous avez accès par le biais des réservations (sur place, auprès de nous, ou en ligne sur le portail <https://mediathequesambertlivradoisforez.fr>).

Le prêt de livres au public demeure le cœur de notre activité, particulièrement auprès des jeunes, à travers notre collaboration avec l'école de Bertignat.

Chaque jeudi, la classe des grands, accompagnée par son enseignante, vient emprunter des livres mais aussi découvrir des textes sur des sujets en relation avec le travail en cours à l'école. C'est dans le monde de la mythologie grecque que nous ont entraînés les récits de cette année. Le thème des héros de cette mythologie a été aussi retenu comme fil directeur du futur atelier, animé par une illustratrice professionnelle de la région, qui sera offert aux enfants, grâce à une dotation municipale, dans le cadre de notre traditionnelle fête « **Crêpes- Lectures** », **le 8 mars 2024**.

La bibliothèque aime faire la fête. Aussi n'avons-nous pas résisté au plaisir d'organiser, le 19 décembre dernier, une fête de Noël à l'attention de tous les élèves de l'école.



Tout a commencé par des chants au pied du sapin du petit parc. Puis le moment festif s'est poursuivi, bien au chaud, dans la salle des fêtes, avec la lecture d'un long article de journal relatant la véritable et incroyable vie de l'otarie qui a fait la célébrité du jardin Lecoq, dans les années 70-80, à Clermont-Ferrand.

Après, de nouveau place à des chants entonnés par les enfants et quelques choristes adultes. Puis est arrivé un moment particulièrement apprécié du public quand les enfants, entraînés par Frédérique, ont partagé devinettes et virelangues expérimentés pendant les cercles conteurs à l'école. Pour clore le tout, un savoureux goûter offert par la Municipalité, avant de se séparer jusqu'à l'année suivante !

Signalons enfin que la bibliothèque a sollicité, durant l'automne, les enfants de la petite classe de l'école afin qu'ils choisissent, par le biais d'un vote organisé dans les règles de l'art (urne, etc.), leur livre préféré parmi une série de 5 maquettes de livres (scrutin destiné à choisir le futur album de l'opération « Ouvrez, Ouvrez les livres aux bébés » organisée par le Département).

Hormis ces actions auprès des jeunes, citons encore la présence d'un stand « Biblio'Tifs » lors de la fête patronale du 17 septembre.

Comme vous le voyez, notre enthousiasme ne faiblit pas mais c'est aussi grâce au soutien permanent, fidèle et efficace de la Municipalité, du réseau des Médiathèques Ambert Livradois Forez et grâce à votre présence, amies lectrices et amis lecteurs. Soyez-en tous remerciés !

Nous avons eu la joie d'inscrire, à l'automne, de nouvelles familles à la bibliothèque et c'est là notre plus belle récompense.

Pour rappel, horaires d'ouverture :

- **Jeudi de 16h30 à 17h30 (de 15h30 à 16h30, plage horaire réservée à l'école)**
- **Dimanche de 10h à 12h**

Carte d'abonnement gratuite (réduction sur les tarifs des spectacles de la programmation « Par-ci, Par-là » portée par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez).



COMITE DES FETES



Meilleurs vœux à tous les Bertignatois !

Le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle fête patronale les 15, 16 et 17 septembre 2023. Les animations se sont déroulées sous un soleil automnal.

36 doublettes étaient présentes pour le concours. Tours de poneys, manèges, brocante, concerts, tombola et spectacle ont réuni un public nombreux. L'exposition sur les objets détournés comptait une trentaine d'œuvres, merci aux participants. Bravo à Camille qui gagne la première place avec son « insecte-clé ».

L'équipe du Comité remercie les personnes présentes qui participent au bon déroulement de ce week-end festif.

Un grand merci aux habitants qui sont impactés par la fermeture de la Place et de la rue le dimanche matin pour le bon déroulement de la brocante.

Les bénévoles se sont réunis 10 jours après la fête au restaurant de Bertignat « L'Epicurieux » afin de faire un bilan et de remercier l'ensemble de l'équipe. **On vous donne rendez-vous pour l'édition 2024 du 13 au 15 septembre 2024.**



SPECIALE DEDICACE

Février 2023,
Un beau matin, plus de pain !

Merci Monsieur LONGHI.
De bonnes volontés, vous vous êtes entouré
Et d'un coup de baguette,
Avez fait apparaître,
Pain, croissants, pâtés et tartelettes
A la salle des fêtes !

Quel beau tour de magie !
A tous, un grand Merci !



Claudine et Marie-Noëlle

2023 Amitié et Rencontre « Ça déménage »

C'est avec un peu de nostalgie que les adhérents Amitié et Rencontre ont quitté leur salle de rencontre dans l'ancienne école de garçons. Héritage des anciens, Amitié et Rencontre Bertignat, association créée le 20 avril 1981, occupait ce lieu depuis cette date et cette salle avec ses nombreux affichages, sa cuisine, son abondante vaisselle, sa collection de photos, sa documentation diverse et variée, bruissait de souvenirs ; et pour mémoire nous avons fait une photo de notre dernière rencontre. Puis le déménagement (il a fallu faire du tri), du rangement et monter tables et matériels dans notre nouveau local (merci à nos adhérents pour leur engagement et à Jacques et Bérengère pour leur coup de main).

Et voilà notre nouvelle installation...



Toujours aussi active l'association a emmené ses adhérents en Ardèche le 2 septembre.

Organisation du traditionnel loto le 8 octobre et participation de nombreux adhérents aux formations les gestes qui sauvent en collaboration avec Gym et Détente (formations de 3 groupes de 10 personnes organisées par les sapeurs-pompiers d'Ambert et financées par le Rotary Club d'Ambert).

Et après l'effort le réconfort... avec le repas de fin d'année servi au Domaine des Plaines fin novembre. En route pour 2024 avec la Galette des Rois.



Assemblée générale et lotos sont les activités déjà programmées. Mais aussi notre traditionnelle exposition d'été. Cette année la chanson Française sera à l'honneur les **14 et 15 juillet** avec une expo prêtée par le Conseil départemental.

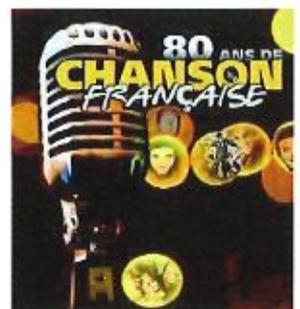


Et bien sûr comme chaque année les habitants de Bertignat sont sollicités pour des prêts (disques, livres, partitions, postes radio, tourne disques, posters...).

Contacts : Michelle Laurent 04 73 82 62 88 ou Jean-Paul Imbault 04 73 82 10 73.

Amitié et rencontre, 70 adhérents, rencontre les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, adhésion 15 €.

Bonne et heureuse année à toutes et tous et bonne santé.



LES ARBRES-MONDES



En route sur les chemins du conte !!

Oyez, oyez ! Du **25 au 28 juillet** se déroulera le prochain festival de contes de Bertignat : « **Les Contées sauvages** » !

Au menu : balades contées, apéro-contes, veillées contées chez l'habitant, et autres réjouissances !

La programmation est en cours, et nous vous en dévoilerons les secrets en temps et en heure.

En attendant, si vous avez envie de nous rejoindre l'été prochain pour donner un coup de main, loger des artistes, ouvrir vos jardins pour un spectacle, ou tout simplement venir écouter des histoires, **n'hésitez pas à nous contacter !**

Mail : arbresmondes@gmail.com Tel : 06 86 05 02 82 ou 06 89 51 56 65

Site : <https://lesarbresmondes.blogspot.com/>

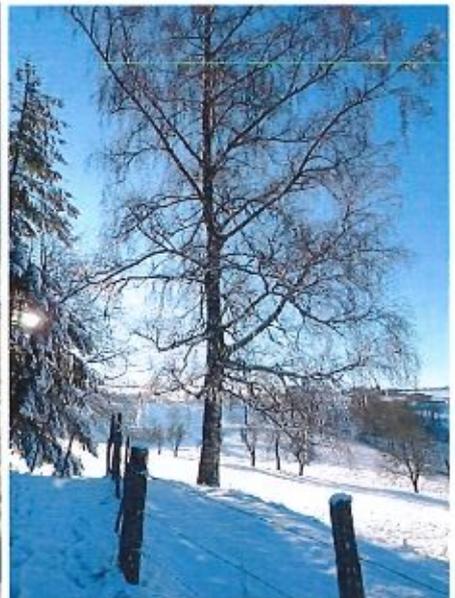
A bientôt. **L'équipe des Arbres-Mondes.**



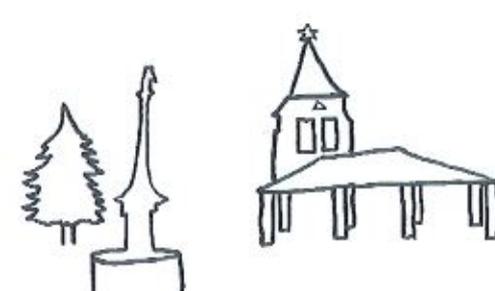
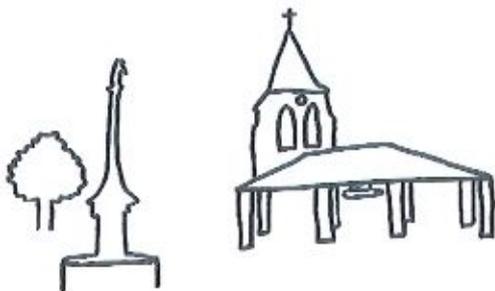
JEUX

Photos « mystères » : de quels endroits de la commune ont été pris ces clichés ?

Réponses dans le prochain bulletin.



Trouve les 5 différences.



*

Les Festivités 2024

FEVRIER	Dimanche 11	<i>Loto 14h</i>	Gym et Détente
MARS	Vendredi 8	<i>Après-midi Crêpes Lectures</i>	Biblio'tifs
	Samedi 16	<i>Accueil des nouveaux arrivants 11h</i>	Mairie
	Samedi 16	<i>14h Carnaval</i>	APE
	Samedi 23	<i>Truffade 19h</i>	Pompiers
AVRIL	Dimanche 7	<i>Loto 14h</i>	Amitié et Rencontre
MAI	Dimanche 12	<i>Vide greniers, marché aux fleurs</i>	APE
		<i>Commémoration du 8 mai à 11h15</i>	Mairie
	Samedi 18 et Dimanche 19	<i>La biennale Française Héritier</i>	Les Amis de Française Héritier
JUIN	Dimanche 9	<i>Elections européennes</i>	Mairie
	Mercredi 26	<i>Balade des Hautes-Terres 14h (repas + vidéo)</i>	Balade des Hautes-Terres
	Samedi 29	<i>Kermesse</i>	APE
JUILLET	Dimanche 7	<i>Course cycliste Les Copains</i>	Inter-Associations
	Samedi 13 et Dimanche 14	<i>Fête du club Exposition « Chanson Française »</i>	Amitié et Rencontre
	Du jeudi 25 au Dimanche 28	<i>Les Contées Sauvages</i>	Les Arbres-Mondes
AOUT	Samedi 10	<i>19h Jambon à la Broche</i>	Inter-Associations
	Vendredi 16	<i>14h Balade des Croix</i>	Les Arbres-Mondes
SEPTEMBRE	Vendredi 13 à Dimanche 15	<i>Fête patronale</i>	Comité des Fêtes
OCTOBRE	Dimanche 6	<i>14h Loto</i>	Amitié et Rencontre
NOVEMBRE	Lundi 11	<i>14h Loto</i>	Gym et Détente
	Dimanche 17	<i>Commémoration du 11 novembre à 11 h15</i>	Mairie

* Les dates et manifestations indiquées sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.
Pensez à vous informer sur l'application Panneau Pocket.

Colorie l'école, façonne la cour et invente de nouvelles choses et ramène ton dessin à la Mairie.

